

## LIGUE VOILE NOUVELLE AQUITAINE – PROCES VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15 mars 2025 à Royan – Palais des Congrès

**Personnalité présente** : M Jean-Luc, DENECHAU, Président de la Fédération Française de Voile

**Clubs Représentés** : CN Chatellaillon, CNPA Ile de Ré, YCO St Denis d'Oléron, La Rochelle Nautique, Régates de Royan, CN Rochefortais, ASPTT La Rochelle, CN Angoulins, CN des Portes en Ré, CN La Rochelle, CN Meschers, YC Classique, EV Port Maubert, Les Plates, NC Limousin, Club Eole 79, MACIF Centre de Voile, CN Vassivière, CV Arcachon, CN Arès, CV Bordeaux Carcans Maubuisson, CN Bourquais, CV Cazaux-Lac, CN Claouey, CV Hourtin Medoc, Voile Lacanau Guyenne, CV Pyla sur mer, VCN Pauillac, CN Taussat Cassy, CN Loubésien, CV Bordeaux Lac, CV Sanguinet, CN Biscarrosse Olympique, YC Biscarrosse, CN Pyrénéen, YC Adour Atlantique, YC Hendaye, Euskal Kite, CN Hendaye,

**Clubs non représentés**: CV Angoulême, CNAR, CNCO St Trojan, CNF, CN Ile d'Aix, YC St Martin en Ré, CNPA Marennes, CN Couardais Goisil, St Georges Voiles, CN Flotte en Ré, CSD Boyardville, EV Fouras, WC Couardais, GS La Rochelle, Wind Oléron Club, AS Cheminots Rochelais, CN Port des Barques, EV Cible, Yapapartir, CRMT, Grand Pavois Org., Cercle Handi Rochelais, CN Royannais, CGU France, MSN, CSN Brive, ASNHD, CN Mauzacois, C Voiles Niortais, PEC Voile Poitiers, SN Chatellerault, CS Limoges, PAL Limousin, SN Andernos, Croiseurs Aquitaine, Blaye Nautique, CN Ferret, CV Lormont, CN Verdon, ASA Ambarès, Marins de la Lune, A.V.E.C., YC Landais, CN Léonnais, CV Soustons Marensin, CN Mimizan, Voiles de Capbreton, Pôle Nautique Soustons, YC Basque, Club Adour Plaisance, IBAIAK.

**Etablissements présents** : CN Charline Picon

**Etablissements absents**: St Palais sur mer, BN La Palmyre, La Cabane Verte, Ile de Ré Voile, Assouan, Chatellaillon Kite School, Open Sail, Evad'Sport, EVI, Spi en tête, 45) Nord,

**39 clubs représentés sur 91** (soit 6774 voix). Un seul établissement représenté sur 13 (soit 154 voix). Le nombre de représentants à l'AG de la Ligue défini par les statistiques de la FFVoile est de 117 représentants des associations locales + 19 pour les établissements locaux, soit un total de 136 représentants. **113 votants**, 6928 voix totales.

### **Ordre du jour :**

1. Accueil et vérification du système de vote Votebox
2. Approbation du procès-verbal :
  - de l'Assemblée Générale du 16 mars 2024
  - de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2024
3. Rapport moral du Président
4. Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
5. Rapport financier 2024
  - Intervention de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes
  - Approbation des comptes de l'exercice clos
  - Affectation des résultats

6. Approbation des taux de cotisation 2026
  7. Présentation du budget prévisionnel 2025
  8. Temps d'échanges sur les rapports des commissions
  9. Election des candidats au Conseil d'Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2025-2028 : Présentation, Vote, Résultats
  10. Interruption de séance pour réunion du nouveau Conseil d'Administration de la Ligue
  11. Présentation du Président et du Bureau Exécutif de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2025-2028
  12. Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile du 29 mars 2025
  13. Intervention de Jean-Luc DENECHAU, président de la Fédération Française de Voile
  14. Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 10 mars 2025)
- Clôture de l'AG

### **La séance a débuté à 14h18**

Patrick HAMART annonce que suite à la démission de l'ancien président, Raymond GOHIER et de sa secrétaire, Christiane CAHUZAC, le conseil d'administration a élu lors de sa dernière réunion, le 1<sup>er</sup> mars à Blaye, M. Patrick HAMART comme président et Mme Hélène LA SALMONIE comme secrétaire générale.

Tous les documents de cette Assemblée Générale ont été envoyés par mail aux représentants des clubs.

## **1. Accueil et vérification du système de vote Votebox**

Quelques difficultés pour se connecter et les premiers votes se feront à main levée après accord des membres présents dans l'assistance.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2024**

Il a été établi par l'ancienne secrétaire

**ADOPTÉ à l'unanimité des présents**

## **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2024**

Il a été établi par l'ancienne secrétaire

**ADOPTÉ à l'unanimité des présents**

*Question : Quel est le délai de l'envoi des PV des AG ?*

*Réponse : pas de délai spécifique. Les documents pour l'AG ont été envoyés dans les délais légaux, soit 96 heures avant l'AG.*

### 3. Rapport moral du Président

Monsieur le Président de la FFVoile Jean Luc DENECHAU, cher ami, Mesdames, Messieurs les représentants des Clubs, Messieurs les représentants : Banque Populaire, Drajess.....

Jamais je n'aurais envisagé, il y a quelques jours être devant vous pour présider cette Assemblée Générale 2025 et vous présenter mon rapport moral de l'exercice 2024 en tant que président de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Mais les circonstances font que Raymond GOHIER ayant démissionné de la Ligue et donc de la présidence, j'ai accepté cette fonction qui est bien entendu à durée limitée mais nécessaire pour le respect de nos statuts.

Comme vous le savez tous, l'année 2024 a été compliquée du fait de la situation financière de la ligue, imposant très vite une remise à niveau de notre fonctionnement.

Une grande partie de l'année a donc été consacrée à ce rétablissement indispensable marqué par des décisions difficiles en termes d'emplois. Je tiens également à remercier la FFVoile et son Président pour son accord de transférer le Pôle Espoir de la ligue au sein du Pôle France permettant un allègement des frais de fonctionnement.

Comme vous le constaterez lors de la présentation des comptes 2024, notre ligue est en bonne voie de rétablissement financier. Il reste encore un travail important à faire et cela devra être mené par la nouvelle équipe que vous allez élire.

Il est indispensable en effet de faire évoluer notre mode de fonctionnement dans sa globalité au bénéfice de tous les clubs de la ligue.

Malgré les dispositions financières prises, une continuité de fonctionnement a perduré : la tenue de la comptabilité a été prise en main par Marine LE NOAN qu'il faut grandement remercier pour cette remise à niveau indispensable.

Notre secrétaire administrative au bureau de Talence Julia EPELVA va nous quitter dans quelques jours pour un nouveau destin professionnel. Ayant beaucoup travaillé avec elle pour la commission sportive et ces derniers jours pour l'AG, je la remercie pour le travail effectué, sa disponibilité et efficacité.

Malgré les mesures d'économie importantes demandées à tous les responsables de commissions, nous avons pu maintenir le fonctionnement sportif dans son ensemble dans de bonnes conditions. Le calendrier sportif a été mené à son terme avec une bonne finale régionale organisée avec les clubs charentais et belle proclamation des résultats sur le parvis de La Rochelle Nautique.

Les délégations sur les Championnats de France ont été comme toujours accompagnées par les entraîneurs salariés de la Ligue et les entraîneurs de clubs sous convention. Il n'y a eu à ce niveau aucune restriction et cela a permis de ramener une belle moisson de podiums et places d'honneurs sur l'ensemble des séries.

Sur le plan sportif, il faut bien sûr féliciter Charline et Sarah pour leur magnifique médaille de bronze gagnée au Jeux de cet été à Marseille. Elles représentent pour tous les jeunes de la ligue un bel exemple à suivre.

La commission développement a elle aussi poursuivi efficacement ses actions malgré le départ en retraite de Gildas TREGOUËT les différents colloques s'étant déroulés efficacement avec l'appui de Laurence FREMANTEAU.

Il en est de même des autres commissions : Féminines, CRA, Formation qui ont poursuivi efficacement leur rôle essentiel tout au long de l'année. Nous pouvons remercier les responsables de ces commissions.

Comme vous pourrez le constater la commission Communication a déroulé une nouvelle stratégie et établi un nombre important d'articles et diffusé beaucoup d'informations sur les réseaux sociaux : c'est devenu aujourd'hui essentiel de communiquer sur ces supports qui sont très consultés.

Il y a tout de même un vrai sujet d'inquiétude avec le nombre de licenciés jeunes et adultes en baisse. Il parait indispensable que les clubs se mobilisent sur le sportif, principalement chez les jeunes ; une baisse de 11 % est inquiétante. C'est un sujet que la nouvelle équipe devra prendre à bras le corps avec les clubs.

Je souhaite pour terminer avoir une pensée pour Raymond GOHIER qui a mené la Ligue pendant de nombreuses années avec passion.

### **Rapport moral du Président : ADOPTÉ moins 2 abstentions**

#### **4. Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale**

Il a été établi par l'ancienne secrétaire

La Ligue compte 91 clubs et 13 établissements locaux.

Une baisse du nombre de licences est visible dans tous les secteurs, sauf pour les licences temporaires et il est demandé de « se ressaisir et prendre nos tenues de démarcheurs, d'être plus accueillants dans nos clubs pour donner envie aux visiteurs de faire connaissance avec la voile et de les accompagner à la prise de licences ».

Remerciements à tous les départements et leurs CDV respectifs pour le travail accompli et la Ligue reste à leurs côtés pour les aider à réaliser une partie de leurs projets pour 2025

#### **5. Rapport financier 2024**

##### **• Intervention de l'Expert-Comptable, M Sylvain GUEMANN**

L'arrêt des comptes s'est réalisé de de bonnes conditions et M GUEMANN souhaite remercier Mme Marine LE NOAN, comptable, ainsi que M Antoine PETIT, directeur, pour leur aide.

Présentation du compte de résultat 2024 sur grand écran. Les produits d'exploitation ont baissé mais les charges ont aussi diminué du fait de salariés en moins. Le niveau des ressources associatives est très stable et les charges sont maîtrisées.

Comparaison du compte de résultat depuis 2019, année de référence.

##### **• Intervention du Commissaire aux Comptes, M Pierre LEFEVRE**

M LEFEVRE certifie que la présentation des comptes est fidèle aux résultats.

Le système de vote « Votebox » étant opérationnel, il est utilisé à partir de maintenant.

##### **• Approbation des comptes de l'exercice clos**

**Le bilan comptable est approuvé avec 97,8 % POUR et 2,2 % CONTRE**

POUR : 5625 voix – CONTRE : 126 voix – Abstention : 963 Voix

• **Affectation du résultat**

**Approuvé avec 96,1 % POUR et 3,9 % CONTRE**

POUR : 5781 voix – CONTRE : 233 voix – Abstention : 700 Voix

## **6. Approbation des taux de cotisation 2026**

Le CA du 1<sup>er</sup> mars a proposé une augmentation de 5% par rapport aux tarifs 2025

**Les taux de cotisation pour 2026 sont approuvés avec 62,4 % POUR et 37,6 % CONTRE**

POUR : 3790 voix – CONTRE : 2279 voix – Abstention : 645 Voix

## **7. Présentation du budget prévisionnel 2025**

Présenté par Mme Catherine GUEYDAN.

Continuité du projet pour un budget maîtrisé et en équilibre. Il faut s'attendre à ce que les subventions diminuent en 2025.

**Le budget prévisionnel 2025 est approuvé avec 93% POUR et 7% CONTRE**

POUR : 4807 voix – CONTRE : 361 voix – Abstention : 1651 Voix

## **8. Temps d'échanges sur les rapports des commissions :**

Pas de présentation détaillée des commissions car tous les rapports ont bien été envoyés à tous les représentants des clubs. Pas de questions particulières.

S'ensuit une présentation :

- des salariés de la Ligue à la demande de M. Patrick Hamart :

Antoine PETIT : directeur

Maxime FROUIN : formation fédérale, filière windsurf et wing, en lien avec le collège et lycée pour l'encadrement, la préparation physique et le suivi du parcours scolaire

Olivier BORNET : formation BPJEPS, relations avec Marinepool

Marine LE NOAN : comptable

Julia EPELVA : secrétaire, communication

Jimmy MARCHAND (absent) : responsable série ILCA et formation des stagiaires

- et de la conseillère technique régionale : Laurence FREMANTEAU

## **9. Election des candidats au Conseil d'Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2025-2028 : Présentation, Vote, Résultats**

Présentation des candidats au conseil d'administration de la Ligue :

Pour les Associations locales : Une seule liste portée par Eric LIMOUZIN

Mmes Florence CURRENTI (CV Arcachon), Hélène LA SALMONIE (YC Ispe Biscarrosse), Viviane MAURIN (La Rochelle Nautique), Sophie NOE (ASPTT LA Rochelle), Nathalie OGIER (CN Chatelaillon), Nathalie RANCELANT (LRN), Géraldine RIGAUD (CV Pyla sur Mer), Anne SIRIEIX (CVPM)

Mrs Charlie AGENAU (Régates de Royan), José CERVERA (YCIB), Martin FOUNTAINE (LRN), Charles GAUDIARD (Euskal Kite), Patrick HAMART (CN Taussat Cassy), Georges LANDRY (LRN), Philippe TRESSOL (VCN Pauillac)

Mme Ogier et Mrs Agenau et Fontaine sont absents pour des raisons professionnelles

**Les membres de la liste au titre des Associations Locales est élue à l'unanimité**  
**(avec 5446 voix exprimées)**

Une seule personne au titre des représentants des établissements locaux :

Mme Catherine GUEYDAN (CN Charline Picon)

**La représentante au titre des Etablissements Locaux est élue à l'unanimité (avec 154 voix)**

## **10. Interruption de séance pour réunion du nouveau Conseil d'Administration de la Ligue**

Un film est passé dans la salle

## **11. Présentation du Président et du Bureau Exécutif de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine 2025-2028**

Présidente : Mme Catherine GUEYDAN

Vice-Présidents : Mme Viviane MAURIN et M Eric LIMOUZIN

Secrétaire Générale : Mme Nathalie RANCELANT

Trésorier : M Philippe TRESSOL

Trésorière adjointe : Mme Anne SIRIEIX

## **12. Election des candidats pour la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile du 29 mars 2025**

7 candidatures ont été reçues pour 11 sièges possibles :

Par ordre alphabétique :

M Charles GAUDIARD - M Patrick HAMART - M Dominique LESPAGNOL - M Eric LIMOUZIN -  
Mme Viviane MAURIN - Mme Géraldine RIGAUD - Mme Anne SIRIEIX

*Question : Est-il possible de rajouter maintenant des noms pour compléter la liste ?*

*Réponse : Non, ce n'est pas possible d'en rajouter aujourd'hui. Une date limite avait été prévue par les statuts.*

Sont élus :

Mme Viviane MAURIN avec 95,8 % - (5247 voix)

M Dominique LESPAGNOL avec 95,6 % - (5236 voix)

M Charles GAUDIARD avec 95,5 % - (5230 voix)

Mme Anne SIRIEIX avec 94,4 % - (5170 voix)

Mme Géraldine RIGAUD avec 92,2 % - (5159 voix)

M Eric LIMOUZIN avec 86,9 % - (4758 voix)

M Patrick HAMART avec 79,5 % - (4353 voix)

### **13. Intervention de Jean-Luc DENECHAU, président de la Fédération Française de Voile**

M Jean-Luc DENECHAU remercie l'ancienne gouvernance et Raymond GOHIER qui a été son partenaire lors de la fusion des ligues.

Il est heureux d'être parmi nous, en Nouvelle Aquitaine, grande ligue géographiquement mais aussi sur le plan développement et sportif.

Il félicite la nouvelle équipe en qui il a confiance.

Il faut continuer à se battre pour conserver les subventions mais aussi trouver d'autres financements. Le matériel et les professionnels de la voile sont présents pour offrir une prestation de qualité.

### **14. Réponses aux questions écrites (adressées à la Ligue avant le 10 mars 2025)**

Deux questions écrites de M Jean-Luc FREALLE, Président du Club Nautique Pyrénéen

1. Question : Handivoile : Jusqu'à présent, le maillage du territoire s'appuyait sur un binôme représentant développement + représentant technique par bassin quand cela était possible. Comment va être assurée l'animation de l'activité handivoile au niveau de la Ligue ? Une commission regroupant la personne assurant le pilotage pour la Ligue et les représentants de bassins serait la bonne formule pour définir et exécuter le projet de la nouvelle mandature. Quel avis avez-vous sur ce sujet ?

Réponse de M Francis DUBES

Référent Régional Voile Handivalides  
Membre de la Commission Nationale

« Monsieur le Président FREALLE

Retenu ce jour par l'Assemblée Générale Elective de mon club, j'aurai bien aimé vous répondre de vive-voix. Alors que nous nous connaissons, je suis surpris que vous ne m'ayez pas téléphoné.

1/ Dans un premier élément de réponse, je vous signale que je suis en relation téléphonique avec votre Directeur Antoine Lion pour vous chercher un Hansa pour l'un de vos équipages du CN Pyrénéen, ainsi qu'un bateau de sécurité pour votre Coach, pour le Championnat de France Voile Handivalides qui aura lieu du 1er au 04 Mai où j'en suis sûr vous accompagnerez vos coureurs.

Vous rappeler également que suite à l'organisation d'une formation à la fonction d'Accompagnateur FFVoile sur le Bassin Sud, la Ligue a dédommagé Antoine Lion, Formateur Référent de votre Club, le CN Pyrénéen. Enfin, la Ligue a reçu du CPSF (Comité Paralympique Sportif Français) la somme de 6000€ partagés équitablement en 3 parties : 2000€ pour le Bassin Nord pour les Régates de Royan, 2000€ pour la Bassin Sud CN Pyrénéen pour les coureurs participants aux Championnats du Monde au Portugal, et 2000€ pour l'organisation des Championnats de France solitaire Miniji.

2/ Concernant l'organisation de la Commission Régionale Voile Handivalides de la LVNA, vous n'êtes pas sans savoir, que l'étendue géographique de notre territoire ne joue pas en notre faveur en matière de distances. C'est pour cela, avoir confié l'animation et le développement à Marc Lagord pour la Bassin Nord, à Antoine Lion votre salarié pour le Bassin Sud, et à Gwen Hémon pour le Centre. Ce dernier bassin participera d'ailleurs le 23 et 24 Mai prochain à une régates organisée par votre club.

La Commission Régionale est ouverte à toute personne porteuse d'un Projet d'Actions de développement détaillé, réalisable et budgétisé, en cohérence avec la lettre de cadrage de l'ANS/PSF et des orientations sportives du Groupe National Handivalides à la Fédération.

Monsieur le Président FREALLE, ce sera bien volontiers que nous vous accueillerons pour représenter en tant qu'élu le Bassin Sud avec un Projet de développement de la Voile Handivalides sur le 64 et le 40 votre département voisin.

Pour conclure, l'année 2025 aura une résonance particulière ... c'est l'année où l'on va fêter les 20 ans de la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Alors arrêtons de parler de Handivoile, mais plutôt de Voile Handivalides 100% Inclusive.

Je reste à votre disposition pour échanger avec vous ».

## 2. Question : Stages de Ligue jeunes

Gildas TREGOUET avait assuré des stages (Open Skiff à Sanguinet par exemple). Avec son départ, il y a une inquiétude sur la capacité de la Ligue à assurer la pérennité de ces stages. La délégation de l'organisation de ces stages à des clubs volontaires n'est pas forcément une bonne solution car on ne peut plus contrôler la localisation du stage (distance de déplacement pour le bassin à couvrir, disponibilités de solution d'hébergement adéquate), avec un effet sur le niveau de participation.au-delà du local. Quel avis avez-vous sur ce sujet ?

### Réponse de M Patrick HAMART :

« Le départ de Gildas Trégouet n'a pas d'incidence sur la pérennité des stages qui vont être organisés en particulier sur la partie sud de la Ligue.

Les clubs ne sont pas les organisateurs des stages Ligue mais fonctionne en partenariat avec eux et les CDV avec leurs entraîneurs salariés.

Pour preuve, un stage de ligue vient d'être organisé à Arcachon dernièrement.

La Ligue prévoit d'autres stages au Printemps et Automne avec dans la mesure du possible des solutions d'hébergement mises en place »

## ERRATUM sur le Top club 2024

La 2<sup>ème</sup> place est bien attribuée au Club Maritime d'Hendaye Txingudi, n° 64003

**ANNONCE** d'une nouvelle adresse pour la ligue :

[contact@voilenouvelleaquitaine.fr](mailto:contact@voilenouvelleaquitaine.fr)

### **REMERCIEMENTS :**

Au nom de la Ligue, M Antoine PETIT remercie

- M Gildas TREGOUET, parti à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2024
- Mme Julia EPELVA qui quitte la ligue et part vers d'autres horizons professionnels.

### **Dernières questions :**

1. Serait-il envisageable de baisser le prix des licences temporaires ?
2. Des personnes peuvent prendre leurs licences en ligne et cela pénalise les clubs !  
*Ces deux questions ne dépendent pas de la ligue et sont du ressort de la FFVoile.*

Mme Catherine GUEYDAN remercie tous les participants et rappelle que la ligue est ouverte à tous, que le projet voile néo-aquitain permettra à chacun de se retrouver et qu'un relais-communication sera fait avec les clubs.

### **Clôture de l'AG à 17h 40**

Le Président  
Patrick HAMART



La secrétaire Générale  
Hélène LA SALMONIE



La Présidente de la ligue  
Catherine Gueydan  


